BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 6424

59 – NORD

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Jugement d'ouverture

Date : 30 mars 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
505 115 337 RCS Créteil.
SPIDERS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : La création de logiciels, jeux vidéo, application multimédia, divertissements, organisation de concours liés aux jeux vidéos, services de jeux en ligne, publication électronique, édition de logiciels et jeux vidéo, conception et développement de logiciels, recherche de logiciels, recherche et développement informatique pour logiciels et jeux vidéo, élaboration, mise à jour, programmation de logiciels et jeux vidéo, conservation de données et de programmes autres que conversion physique, conseil et stratégie pour jeux vidéo.
Adresse : 6-8, rue André Voguet, 94200 Ivry-Sur-Seine.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 mars 2026, désignant : administrateur SELARL BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent 119 rue Jacquemars Giélée 59000 Lille, SELARL FHBX prise en la personne de Me BOURBOULOUX Helene 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire SELARL MJ SOLUTIO prise en la personne de Maître BEUN Marie Centre du Molinel allée de la Marque Bâtiment A avenue de la Marne 59290 WASQUEHAL, SELAS M.J.S.PARTNERS représentée par Maître Nicolas SOINNE 65 boulevard de la République 59100 ROUBAIX. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.